

Rapport annuel d'activité 2023



ASSOCIATION RÉGIONALE DES FÉDÉRATIONS
DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU
AQUATIQUE CENTRE-VAL DE LOIRE



*Pêcher * Protéger * Développer*



Sommaire

Les missions et la gouvernance

- 4. Missions
- 5. Gouvernance

La pêche en Centre-Val de Loire

- 8. Chiffres et indicateurs clés
- 10. Grandes dates de l'année

Les ressources

- 12. Ce que la carte de pêche finance
- 13. Bilan et compte de résultat
- 14. Évolution des adhésions

Le poids économique de la pêche

- 16. Un document finalisé
- 17. Une présentation aux assises de la pêche

Les partenaires de l'association

- 18. L'agence de l'eau Loire-Bretagne
- 19. La région Centre-Val de Loire

Représenter

- 24. Le conseil économique, social et environnemental
- 25. L'Agence régionale de la biodiversité

Promouvoir & développer

- 26. Le Challenge régional
- 27. Géopêche, une cartographie interactive
- 28. Les parcours labellisés

Former

- 33. Habilitation BE manœuvre

Communiquer durablement

- 34. Être au plus proche des pêcheurs
- 35. Des d'actions multiples

Etudier, protéger & gérer

- 36. Recherche des écrevisses par ADNe
- 37. Webpdpg, un outil au service des fédérations
- 40. Les journées techniques régionales dans l'Allier



SERGE SAVINEAUX

Président de l' Association Régionale
des Fédérations de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique Centre-Val de Loire

Les pêcheurs, premières sentinelles des milieux aquatiques

Cette année direction le Loiret où j'ai le plaisir d'organiser l'assemblée générale de notre association régionale sur les terres d'une AAPPMA locale dynamique, pour retracer une année 2023, riche en partage, actions et en constante évolution positive.

Le fait marquant de cette année, est bien le rapprochement concrétisé avec la région Centre-Val de Loire. Je me félicite de l'organisation en début d'année 2023, à Blois, des assises régionales de la pêche. Ce moment fort nous a permis d'unir les six fédérations, élus et salariés, et d'appuyer sur l'importance de l'association régionale, maillon devenu essentielle au bon développement de nos structures départementales. La présence des MM François Bonneau, président, et Harold Huwart, Vice-président, de la région, m'ont convaincu que nous étions sur la bonne voie.

Les échanges nombreux, directs, comme toujours, et un message de rapprochement limpide, ont permis de lancer de nombreuses actions, dès février 2023, et par conséquent, de ne pas perdre de temps pour aider les fédérations au quotidien. Ce risque pris, n'a été finalisé qu'en décembre, avec la signature officielle de la convention de partenariat, que vous retrouverez en détail dans le rapport.

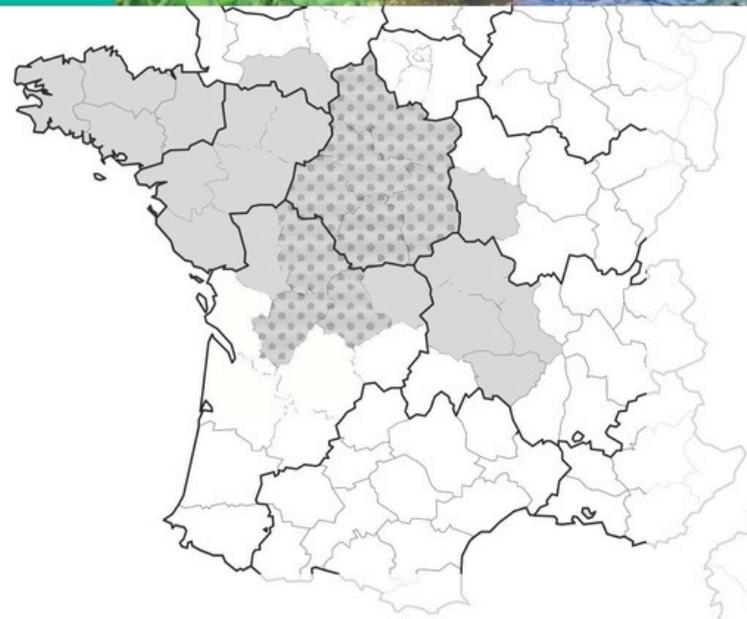
Toujours en positif, 2023 a permis de travailler à nouveau, avec l'agence de l'eau, avec la parution de notre revue Au fil de l'eau, l'organisation de journées techniques dans l'Allier, la sensibilisation des pêcheurs à la protection de l'eau et des milieux aquatiques, par notre présence active lors des salons, chez les dépositaires, mais également, la diffusion de vidéos d'information sur la plantation d'une haie et la restauration d'un cours d'eau, ou encore la création d'outil pédagogique comme le poster poissons. Ce partenariat est également essentiel au fonctionnement de notre association.

11 nouveaux parcours de pêche ont été labellisés en région Centre-Val de Loire. Une finale régionale float-tube s'est déroulée en Loir-et-Cher, fin novembre, avec la victoire du 37. Comme toujours, depuis plus de dix ans, une multitude d'actions, d'accompagnement, de réponses, sont à découvrir à la lecture de ce nouveau rapport d'activité.

Merci à tous nos adhérents et partenaires !



MISSIONS & GOUVERNANCE



L'association des Fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique Centre – Val-de-Loire regroupe les 6 Fédérations de la région Centre-Val-de-Loire.

Elle assure des missions de protection et de valorisation du milieu aquatique, de développement du loisir pêche, de coordination et de formation, ainsi que de structuration et d'animation du réseau. Elle travaille également sur la concertation entre les Fédérations membres et la coordination de leurs actions au niveau de la région Centre – Val-de-Loire.

Missions

- **Assurer** la coordination entre les structures adhérentes et leur représentation à l'échelon régional. et moderniser le réseau associatif.
- **Contribuer** à la protection de la biodiversité aquatique, et en particulier au patrimoine piscicole.
- **Étudier** tous dossiers d'intérêt régional pour la pêche de loisir, assurer une interface technique et politique et œuvrer pour la protection du milieu et la gestion des ressources piscicoles.
- **Développer** le tourisme pêche en région Centre-Val de Loire, participer à la définition des orientations régionales et promouvoir le loisir pêche.
- **Labelliser** des parcours de pêche adaptés à tous.
- **Mener** des actions d'information, de formation et de communication, favoriser la mutualisation des moyens et réaliser des actions pédagogiques.

Gouvernance

Cycle des élections

ENTRE LE
01/10/2021 ET
LE 31/12/2021



**Assemblée générale
des AAPPMA**

- > Élection des membres du conseil d'administration (CA) de l'association
- > Élection des délégué(s) supplémenteaire(s) à l'AG de la fédération selon effectif
- > Approbation des candidatures pour le CA de la fédération

État des membres actifs de l'année 2021

03/2022



**Assemblée générale
des FDAAPPMA**

- > Élection des membres du conseil d'administration
- > Puis élection du bureau

05/2022



Assemblée générale AFPCVL

- > Élection du bureau
- > Désignation des membres au conseil d'administration de la FNPF

AVANT FIN
09/2022



Assemblée générale FNPF

- > Élection des membres du conseil d'administration (par circonscription)
- > Puis élection du bureau

L'association régionale s'appuie sur un Bureau, composé des six présidents des fédérations de la région Centre-Val de Loire, épaulé, des trois membres invités, composant un conseil d'administration, de neuf entités.

Les élections se sont déroulées lors du congrès régional à Vouillé (86), en avril 2022. Les membres sont élus pour cinq ans.

Le bureau



Président

Serge SAVINEAUX
(41) Loir-et-Cher



Trésorier

Patrick LEGER
(36) Indre



Secrétaire

Dominique TÏNSEAU
(45) Loiret



Vice-président

Jacky MARQUET
(37) Indre-et-Loire



Trésorier adjoint

Christian STÉPHAN
(18) Cher



Secrétaire adjoint

Thierry COUVRAY
(28) Eure-et-Loir

Le conseil d'administration

Yves MORINET
Christian STÉPHAN
Thierry COUVRAY
Jacques GOUPIL
Jean-Claude GRALL
Patrick LEGER
Jean-Marc TAUPIN
Patrick MORICHON

Jacky MARQUET
Dominique RIBREAU
Dominique CHANTÉBEL
Serge SAVINEAUX
Julien DUTHEIL
Sébastien LEGENDRE
Dominique TÏNSEAU
Thierry GAUTHIER

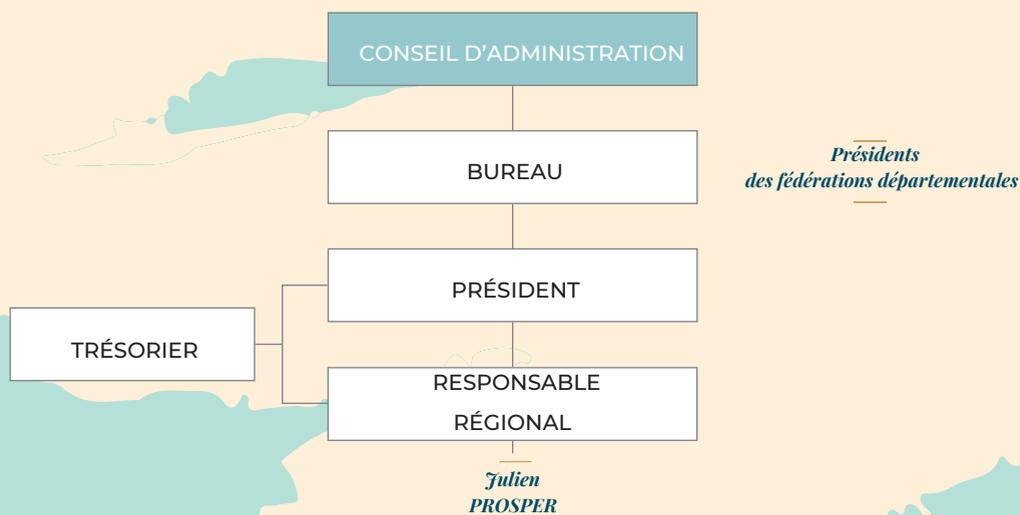
Bruno BORDEAU
Daniel FROT
Jean-Michel GRIGNON
Philippe COURTÏN
Francis BAILLY
Jean ANÏGNY
Patrick THEBAULT



Organigramme

de l'association régionale

1 salarié à temps plein



Fédération Nationale de la Pêche en France

Serge SAVINEAUX

Loir-et-Cher
5ème Vice-président

Commissions permanentes

Développement du Loisir Pêche (DLP)
Technique
Pêche amateur aux engins et filets (PAEF)
Pêche professionnelle - *responsable*

Dominique TÏNSEAU

Loiret

Commissions permanentes

Développement du Loisir Pêche (DLP)
Pêche amateur aux engins et filets (PAEF)

Syndicat National des Structures Associatives de la pêche de loisir

Patrick LEGER

Indre
Trésorier adjoint

Jean-Michel GRIGNON

Deux-Sèvres
Secrétaire adjoint

Entente Halieutique du Grand Ouest

Christian STÉPHAN

Cher
Membre

Dominique TÏNSEAU

Loiret
Secrétaire

Jean-Michel GRIGNON

Deux-Sèvres
Vice-président

Union des Fédérations du Bassin Loire-Bretagne

Jacky MARQUET

Indre-et-Loire
Secrétaire

Patrick Léger

Indre
Trésorier

Loire GRANDS Migrateurs

Bruno BORDEAU

Loiret
Président

Jean ANTIGNY

Vienne
Trésorier





CENTRE-VAL DE LOIRE DESTINATION PÊCHE

89 585 pêcheurs

91 091

dont : **227**

pêcheurs amateurs aux engins et aux filets

19 880 jeunes de moins de 18 ans

19 150

7 005 femmes

7 135

11 000 km

de parcours de pêche

2 200 ha

de plans d'eau

1 009

animations

1 052

13 863

participants

16 494



Une adhésion

100 %
en ligne

38 % commandes directes internautes

63 % commandes auprès des dépositaires (revendeurs ou AAPPMA)

Indicateurs clés

L'impact économique de la pêche associative de loisir en Centre-Val de Loire dépasse les

296 EUROS

Montant dépensé par un pêcheur en 2021.

34 MILLIONS D'EUROS

IMPACT

DIRECT

24 M€

adhésions, achat de matériel et moniteurs,

IMPACT

INDIRECT

14 M€

déplacements, restauration, hébergements, activités de loisirs

Les pêcheurs originaires du Centre-Val de Loire dépendent en moyenne 257 euros contre 378 euros lorsqu'ils sont extérieurs à la région.

1,95

JOUR

durée moyenne du séjour

1,5 %

NUITÉES REGIONALES

21 473

PÊCHEURS EXTRARÉGIONNAUX

4 024

répondants à l'enquête menée par le cabinet Alliances

Source : cabinet Alliances * 2022

9 

fédérations départementales de pêche adhérentes

1

association migrateur

LOGRAMI : Loire grands migrateurs



200

associations agréées de pêche

2 000

bénévoles

42

salariés

2

unions de bassin

Loire-Bretagne
Seine-Normandie

46

Hébergements qualifiés répertoriés sur Generationpeche.fr

63

Parcours labellisés ou en cours de labellisation

6

Véhicules d'animation pédagogique territoriale

3

Maisons Pêche Nature

GRANDES DATES *de l'année*



Labellisations - Eure-et-Loir

- Gainville - découverte
- Gallardon - découverte
- Fontenay-sur-Eure - passion

Réunion administrative

Février

Labellisation
Isdes - passion

Journée d'animation
inter FD28/41

Ouverture de la pêche
en 2e catégorie

Journées
techniques
régionales
Allier

Congrès régional
Eure-et-Loir

Avril / mai



Janvier

Séminaire
Bureau AFPCVL

Participation
au Carrefour National
de la Pêche de Loisir

Installation du sentier
pédagogique
St-Hilaire-la-Gravelle

Asisses de la pêche
de loisir en Centre-Val
de Loire

Mars

Labellisation
Château-la-Vallière - passion

Ouverture de la pêche
en 1ère catégorie

Lancement des journées
dépositaires

Réunion de Conseil
d'administration

Juin

Labellisation - Indre
St-Georges-sur-Arnon
famille & passion

Rédaction de la convention de
partenariat avec la région
Centre-Val de Loire

Lancement de projets :

- recherche des écrevisses à
pattes blanches par ADNe
- Création d'une cartographie
régionale - Géopêche
- Lancement de Fish-and-You





Fête de la Sange
Sully-sur-Loire (45)

Journée
association Conséquences
thématique : jussie

Conseil d'administration

Septembre



Session de formation Habilitation
BE manœuvre
Blois (41)

Challenge régional
Blois (41)

Réunion des pôles développement
Tours (37)

Labellisations - Loir-et-Cher
Brévainville - passion
Savigny-sur-Braye - passion
Romorantin - passion

Assises de la pêche de loisir
en France
Paris (75)

Novembre

Eté 2023

Prise de vues drone
Aigurandes (36)

Journées techniques
animation
Bourges (18)

Rédaction des
panneaux
pédagogiques
St-Martin-d'Abbat (45)

Octobre

Journée des étangs
OFB - Sologne

Labellisation - Loiret
Cepoy - famille

Rencontre ENEDIS
Blois (41)



Décembre

Bilan des conventions
Agence de l'eau
Loire-Bretagne
Crédit Mutuel du Centre
Electricité de France

Signature de la
convention de partenariat
avec la région
Centre-Val de Loire

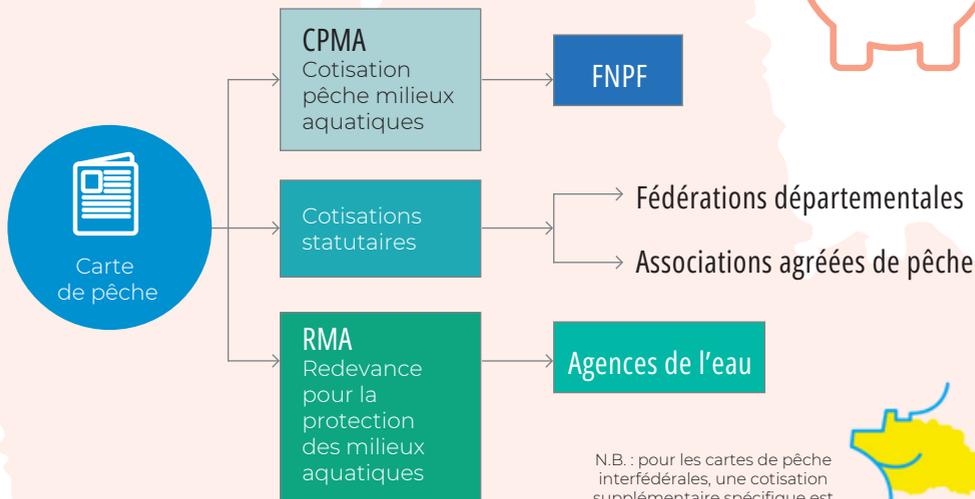


Conseil d'administration

RESSOURCES

Ce que la carte de pêche *finance*

Répartition des cotisations de la carte de pêche



N.B. : pour les cartes de pêche interfédérales, une cotisation supplémentaire spécifique est prélevée au profit des groupements réciprocaires (CHI/EHGO/URNE).



ENTENTE HALIEUTIQUE
DU GRAND OUEST

Bilan et compte de résultat

<i>Bilan (en euros)</i>					
Actif	2022	2023	Passif	2022	2023
Actif immobilisé	9 358	9 103	Capitaux propres	76 543	75 410
Actif circulant	118 170	167 305	Provisions pour risques et charges	5 000	5 000
			Dettes	45 985	16 185
Total général	127 528	176 408	Total général	127 528	176 408

<i>Compte de résultat (en euros)</i>					
Charges	2022	2023	Produits	2022	2023 20
Charges courantes d'exploitation	88 946	49 380	Prestation de services	0,00	20 071
Achats externes et aides financières	74 141	179 649	Subventions reçues	76 519	111 949
Charges financières (IV)	0,00	0,00	Cotisations	9 000	9 000
Charges exceptionnelles	82,35	0,00	Autres produits	127 124	153 394
Dotations aux amortissements	987	801	Reprise sur amortissements	3 126	5 990
			Intérêts	21	497
Total général	232 748	302 036	Total général	215 770	300 902

Vérificateurs aux comptes

L'exercice 2023 présente les résultats suivants :

- produits : 300 902,61 euros
- charges : 302 036,04 euros

soit un résultat négatif de 1 133,43 euros.

A la fin de l'exercice, les avoirs financiers et produits à percevoir s'élèvent à 100 670,79 euros qui se répartissent de la façon suivante :

- Part sociale Crédit Mutuel : 15,00 euros
- Livret Crédit Mutuel : 20 497,06 euros
- Compte courant Crédit Mutuel : 40 158,73 euros

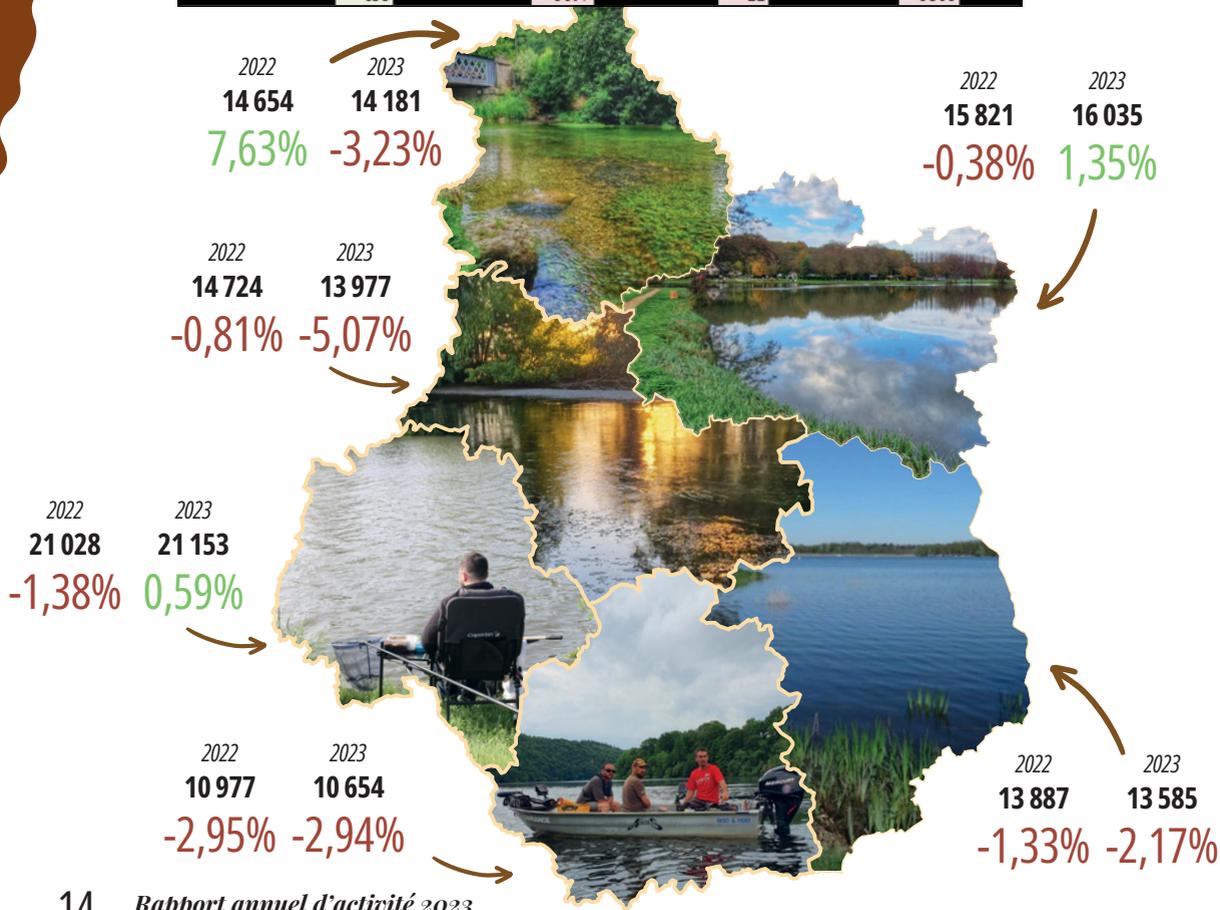
A l'issue de cette vérification, les pièces, documents et livres comptables ne traduisent aucun élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes présentés. Après avoir constaté la très bonne tenue de la comptabilité, nous tenons à féliciter le trésorier régional pour sa bonne gestion et vous invitons à lui donner quitus pour l'exercice 2023. MM Jean Antigny & Jean-Michel Grignon

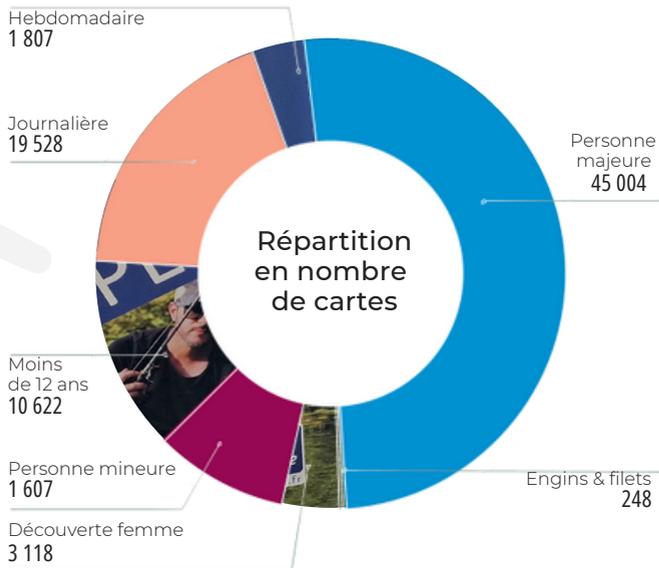
MM Jean Antigny & Jean-Michel Grignon

Evolution des *adhésions*

FEDERATION	Cotisation pers.majeure (Dont Carte Interfédérale)			Cotisation cartes "femme"			Cotisation pers. Mineure			Cotisation Carte découverte		
	2022	2023	Variation	2022	2023	Variation	2022	2023	Variation	2022	2023	Variation
Cher	7121	7040	-1,14%	568	556	-2,11%	1255	1372	9,32%	1993	1794	-9,98%
Eure-et-Loir	6297	6288	-0,14%	386	396	2,59%	1275	1404	10,12%	2131	1978	-7,18%
Indre	6030	5820	-3,48%	465	454	-2,37%	1012	1129	11,56%	1193	1173	-1,68%
Indre-et-Loire	11176	10937	-2,14%	695	665	-4,32%	1904	2221	16,65%	2279	2360	3,55%
Loir-et-Cher	7014	6818	-2,79%	496	496	0,00%	1434	1525	6,35%	1599	1563	-2,25%
Loiret	8021	8101	1,00%	572	551	-3,67%	1443	1607	11,37%	1632	1754	7,48%
TOTAL	45 659	45 004	-1,43%	3 182	3 118	-2,01%	8 323	9 258	11,23%	10 827	10 622	-1,89%
		-655			-64			935			-205	

FEDERATION	Cotisation Carte Hebdomadaire			Cotisation Carte Journalière			Cotisation Engins filets			TOTAL		
	2022	2023	Variation	2022	2023	Variation	2022	2023	Variation	2022	2023	Variation
Cher	255	266	4,31%	2695	2557	-5,12%	0	0	0,00%	13887	13585	-2,17%
Eure-et-Loir	183	199	8,74%	4382	3916	-10,63%	0	0	0,00%	14654	14181	-3,23%
Indre	249	239	-4,02%	2014	1827	-9,29%	14	12	-14,29%	10977	10654	-2,94%
Indre-et-Loire	450	481	6,89%	4413	4376	-0,84%	111	113	1,80%	21028	21153	0,59%
Loir-et-Cher	217	313	44,24%	3922	3202	-18,36%	42	60	42,86%	14724	13977	-5,07%
Loiret	295	309	4,75%	3799	3650	-3,92%	59	63	6,78%	15821	16035	1,35%
TOTAL	1 649	1 807	9,58%	21 225	19 528	-8,00%	226	248	9,73%	91 091	89 585	-1,65%
		158			-1697			22			-1506	





En intégrant l'option EHGO et les autres options.

90 082
2023

91 711
2022

L'analyse des adhésions en cartes de pêche révèle des tendances variées dans les différents produits entre 2022 et 2023. Tout d'abord, le nombre de cartes **majeures et interfédérales** a connu une **légère baisse**, passant de 45 659 à 45 004, cette année. Cette diminution peut être le résultat de conditions météorologiques, compliquées, avec les fortes chaleurs estivales, et les épisodes d'assec de certains cours d'eau. En ce qui concerne les **cartes femmes**, le nombre a également légèrement **diminué**, passant de 3 182 en 2022 à 3 118 en 2023. Cette tendance pourrait refléter des fluctuations dans l'intérêt pour la pêche parmi la gente féminine. Par contre, le nombre de cartes de pêche pour les personnes **mineures** a **augmenté** de manière significative, passant de 8 323 à 9 258 en 2023. Cette hausse globalement nationale, laisse penser à un intérêt croissant des jeunes pour la pêche, probablement encouragé par le développement des pôles animation des fédérations. Enfin, bien que le nombre de cartes de pêche **découverte** ait légèrement **diminué**, passant de 10 827 à 10 622, il reste néanmoins élevé. Cela suggère que le produit "découverte" continue d'être populaire parmi les nouveaux adeptes de la pêche ou ceux qui pratiquent occasionnellement.

Cotisation pêche milieux aquatiques

Grandes lignes de la répartition budgétaire de la FNPF*

22,6 M€

12,1 M€
d'aide à l'emploi dans les fédérations départementales

370 postes aidés au sein de 94 fédérations

* Apparaissent sur ce schéma uniquement les grandes masses budgétaires

4,8 M€
d'aide aux fédérations départementales et aux associations migrateurs

pour la réalisation d'actions sur les milieux, la biodiversité et de développement du loisir pêche

4,6 M€
pour missions nationales :

- Communication nationale
- Gestion des cartes de pêche (CPMA et site cartedepêche.fr)
- Représentation nationale
- Coordination et soutien des structures
- Fondation des pêcheurs

0,5 M€
d'aide à la structuration des unions de bassin et des associations régionales

0,6 M€
d'aide à la structuration des associations migrateurs



POIDS ÉCONOMIQUE

4% des résidents
en région,
sont pêcheurs.

Une étude qui se décline *en orientations*

Achevée en 2023, cette étude, menée par le Cabinet Alliances, a mis en lumière que **34 millions d'euros** étaient dépensés chaque année par les pêcheurs, soit environ **296 euros** par pêcheurs. Près de 20 millions d'euros sont des retombées directes, il s'agit des adhésions, de l'achat de matériel ainsi que des prestations de moniteurs, guides de pêche. Toutefois, ces chiffres apparaissent très faibles au regard de ceux annoncés par l'étude BIPE, au niveau national, et l'étude menée sur la région Nouvelle-Aquitaine. Plus de 4 000 réponses à l'enquête « terrain » et en ligne ont permis de conforter les chiffres. On y retrouve également que la durée moyenne des séjours est d'un peu moins de deux jours et que cela représente près de 80 000 nuitées.

Ces chiffres montrent bien que la région Centre-Val de Loire doit réagir et mettre les moyens financiers et humains pour développer le loisir pêche. Cette prise de conscience a favorisé indéniablement, le rapprochement avec la région administrative, qui comprend aujourd'hui, que les pêcheurs jouent un rôle important dans la protection des milieux, mais, et c'est bien ça la nouveauté de l'étude, dans le développement économique du territoire. Les pêcheurs doivent savoir que la pêche en Centre-Val de Loire est accessible, passionnante, et qu'en dehors de la Loire, fleuve royal et sauvage, une multitude de parcours sont à disposition pour satisfaire toutes les techniques de pêche.

Forts de ce constat, et suite au questionnaire de 2022, le Cabinet Alliances et l'association régionale ont œuvré pour rédiger un bilan complet et surtout préciser un plan d'actions à mener, sur les cinq prochaines années. On y retrouve notamment, des orientations pour organiser une communication régionale qui promeut la région Centre-val de Loire, comme une destination pêche, l'actualisation d'outils de promotion (vidéo, brochures,), le développement de nouveaux partenariats (Influenceurs, parcours privés), ou l'accompagnement de nouvelles offres, la création d'une cartographie régionale interactive, ainsi que la valorisation d'outils existants comme les stations pêche ou les parcours labellisés et la création de nouveaux.

Un document cadre



Les grandes lignes :

- **Développer** le tourisme pêche en région Centre-Val de Loire,
- **Participer** à la définition des orientations régionales et promouvoir le loisir pêche,
- **Labelliser** des parcours de pêche adaptés à tous,
- **Mener des actions** d'information, de formation et de communication, favoriser la mutualisation des moyens et réaliser des actions pédagogiques.

De plus amples informations sont disponibles sur <http://afpcvl.federationpeche.fr/5008-tourisme-peche-en-centre-val-de-loire.htm>.

Les assises de la pêche de loisir



Fin novembre, une délégation de l'association régionale est venue présenter l'étude sur le poids économique de la pêche en Centre-Val de Loire, aux assises de la pêche de loisir organisée par la FNPF, à Paris. Le travail mené depuis 2021, a été valorisé auprès de l'ensemble des structures associatives de la pêche de loisir et leurs partenaires. Il a suscité de nombreuses réactions notamment sur les chiffres annoncés, le coût et déroulement de l'étude, ainsi que sur l'implication de la région. D'ailleurs, la présence remarquée du Vice-président, Harold HUWART, a bien aidé à valoriser le rapprochement du monde de la pêche de loisir avec sa région administrative. Son discours, valorisant globalement le travail mené par les fédérations, a également été très apprécié par l'assemblée. Il était important de présenter les résultats de l'étude, le rapprochement avec la région et surtout les propositions d'actions validées par les membres de l'association régionale. Un questionnaire envoyé par la FNPF, montre bien la réussite de ces journées et la satisfaction des participants. La totalité des présentations est d'ailleurs disponible sur bibliopêche : https://bibliopeche.fr/main/nova-app/explore/8434_node.



LES PARTENAIRES

Opérateurs de l'État et des collectivités

- Agences de l'eau Loire-Bretagne
- Office français de la biodiversité Centre-Val de Loire
- Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire
- Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Région Centre-Val de Loire

Organismes de formation

- Ocapiat
- Secoprev
- Apave

Entreprises

- Electricité de France, délégation Centre-Val de Loire
- Crédit-Mutuel du Centre

Fondation

- Fondation Groupe EDF

Cinéaste

- Anne-Cécile Monnier

Influenceurs

- Sébastien Spring
- Timéo Saussaye



L'AFPCVL et l'agence de l'eau une histoire qui dure

Depuis plus de 10 ans, l'association régionale développe des liens étroits avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Depuis la convention de partenariat signée en 2012, les programmes d'action se sont succédés. En 2016, et l'évolution des structures infranationales, la convention est devenue tripartite. L'union des fédérations du bassin Loire-Bretagne devenant le référent privilégié de l'agence de l'eau.

Ce rapprochement permet de mobiliser et d'accompagner les fédérations dans la mise en œuvre du Sdage. Il nous offre la possibilité de sensibiliser à la protection de l'eau et des milieux aquatiques ou encore de susciter l'intérêt du public dans l'élaboration du SDAGE.

Les actions menées dans le cadre du partenariat en 2023, représentent 127 h/j. Ce temps financé par l'agence permet l'organisation des journées techniques régionales, la parution des bulletins au fil de l'eau, ou encore la création de vidéos de sensibilisation. Outre ses actions habituelles, la convention de partenariat permet également d'être au plus proche des pêcheurs lors de manifestations comme la fête de la Sange ou la Foire de Tours, mais de se rendre disponible chez de nombreux dépositaires de la région. Quelques actions sont détaillées plus loin dans le rapport. La demande 2024 a été effectuée sur www.demarches-simplifiees.fr, site qui facilite grandement la gestion des dossiers. Elle vient d'être validée, pour un montant de 30 k€.



Comité de bassin Loire-Bretagne *SDAGE 2028-2033*

Notre association est impliquée au comité de bassin de l'agence de l'eau Loire-Bretagne où Bruno Bordeaux participe à de nombreuses commissions pour défendre les pêcheurs, l'eau et les milieux aquatiques.

À peine le SDAGE 2022-2027 validé, le comité de pilotage, regroupant tous les acteurs du comité de bassin, ainsi que le conseil scientifique, qui impulsera les travaux de réflexions sur les enjeux du prochain Sdage a été composé. Cette première étape est primordiale pour relancer les discussions et déjà penser à améliorer le document actuel. Lors de cette session du comité de bassin, le calendrier de travaux a été approuvé. Les étapes obligatoires dans l'élaboration du Sdage, impliquent une démarche d'information et de concertation échelonnée sur quatre ans.

Pour rappel, elle se compose :

- d'un diagnostic (état des lieux),
- des questions importantes (les enjeux),
- de la construction d'un Sdage (outil de planification).

Deux consultations publiques sont relayées par de nombreux partenaires de l'agence de l'eau, dont l'association régionale, dans le cadre de sa convention de partenariat. Au final, l'objectif de cette future nouvelle mouture, est de parvenir à un outil de planification lisible et exhaustif prenant en compte les conclusions des analyses "hydrologie, milieux, usages et climat" (HMUC) et les décisions de gestion locale, en cohérence avec la stratégie d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique du bassin Loire-Bretagne.

Les assises de la pêche de loisir un moment fort !

Serge SAVINEAUX, Président de l'association régionale, avait donné rendez-vous, en décembre 2022, pour conclure, l'étude sur le poids économique.

C'est finalement fin janvier, que nous avons retrouvé David Paquet du Cabinet Alliances, pour clôturer cette étude en région Centre - Val de Loire et présenter le plan d'actions décliné page 16, de ce rapport.

Comme en juin 2022, et toujours à Blois, plus de 60 personnes ont assisté au rendu final de l'étude. Les fédérations départementales, salariés, élus et bénévoles, très présents, étaient accompagnés de nombreux acteurs touristiques départementaux, comme Eure-et-Loir Tourisme ou pro-tourisme Loiret. La région Centre-Val de Loire qui finançait l'étude était représentée par Harold HUWART, Vice-Président de la région, déjà présent, en juin dernier, et François BONNEAU, Président de région. Ces derniers ont clairement affiché leur soutien dans les différentes activités des fédérations départementales :

- biodiversité aquatique, entre préservation et connaissance,
- tourisme halieutique, développement et valorisation des territoires,
- éducation à l'environnement et sensibilisation aux milieux aquatiques.

Concluant les échanges, par l'annonce d'un accompagnement financier sur l'année 2023, de 100 000 euros, François BONNEAU a précisé que les acteurs de la pêche de loisir pouvaient maintenant compter sur le soutien de la région !



Bilan des CAP ASSO pour les structures associatives de la pêche de loisir

Permettre au secteur associatif de développer des services de qualité, des projets viables et pérennes porteurs d'emplois, en offrant à des personnes un emploi à contrat à durée indéterminée, voilà l'objectif du Cap asso. Depuis celui obtenu par l'association régionale en 2022, plusieurs demandes ont été adressées 2023, par les fédérations départementales, et des accords ont été reçus.

6
CAP ASSO
obtenus

200 k€
d'aide à l'emploi
associatif
sur 3 ans

Un engagement annuel à renouveler avec la région

L'année 2023 marque la rédaction de la première convention de partenariat avec la région Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel d'une grande richesse. Dans un contexte de changement climatique couplé à une pression anthropique et des conflits d'usages grandissants, la ressource en eau et les milieux aquatiques sont menacés. Ces écosystèmes prodigent des services écosystémiques essentiels, mais sont plus que jamais vulnérables. Ils nécessitent la mise en œuvre d'actions de préservation et de restauration.

La région Centre-Val de Loire dispose d'un territoire en plein développement auquel les structures associatives de la pêche de loisir, de par leurs missions statutaires de protection du milieu aquatique et de développement du loisir pêche, souhaitent partager leur savoir-faire et leur expertise. Sensible à ces enjeux, l'association régionale a souhaité mettre en place des actions favorisant à la fois, la protection et la restauration des milieux aquatiques et de leur biodiversité, ainsi que le développement durable du territoire à travers le développement régional du loisir et du tourisme pêche. Conforme à ses grandes orientations stratégiques, la région a décidé de soutenir les actions de l'association régionale en matière de :

- biodiversité aquatique, sa préservation et sa connaissance,
- développement du tourisme et valorisation des territoires notamment des territoires ruraux via la pêche de loisir,
- éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) sous l'angle des milieux aquatiques,
- implication des structures associatives de la pêche de loisir dans les instances de gouvernance du développement durable et de l'environnement.

Afin d'assurer la cohérence, la concertation, la coordination, la conformité avec les documents d'orientation stratégiques régionaux et nationaux et l'équité à l'échelle du territoire régional, et dans un souci de simplification administrative, conformément à ses statuts, l'Afpcvl, est devenue l'interface entre la région administrative et les fédérations pour la mise en œuvre de la présente convention.

Un lancement important COP Planification action 2024



Lancée le 4 décembre 2023 par Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire, et François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire. Cette initiative vise à promouvoir la planification écologique dans la région, en impliquant divers acteurs tels que les acteurs socio-économiques, les partenaires sociaux, les chambres consulaires, ainsi que les associations dont l'association régionale, etc. Elle complète la COP régionale « animation et accompagnement » initiée en 2019. Son objectif est d'accélérer la transition écologique en mobilisant les acteurs du territoire à limiter les émissions de gaz à effet de serre, protéger la biodiversité et gérer durablement les ressources. Les informations sont à retrouver sur <https://url-r.fr/ZpfNz>.



Électricité de France

La convention de partenariat entre Edf et l'Afpcvl vise à affirmer la coopération la plus large possible en faveur de l'information, l'animation, la communication et la sensibilisation du grand public aux enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques. Pour Edf, l'objectif est d'accompagner notre association lors de nos manifestations. Cette relation de proximité offre également une possibilité d'échanger sur des thématiques communes.



Crédit Mutuel du Centre

Au-delà de son fonctionnement de banque, partenaire de l'économie locale et régionale, le Crédit Mutuel du Centre est aussi une entreprise engagée au plan social de par son attachement aux valeurs de solidarité, de responsabilité et de respect des personnes.

En développant de nombreux partenariats avec les collectivités, associations comme la nôtre, et autres organismes publics ou privés, il accompagne et soutient les projets locaux développés sur son territoire.

Une coopération de qualité pour développer et valoriser les actions menées par l'association régionale en région Centre-Val de Loire, sous l'appellation « Génération Pêche ».

Cette coopération se traduit par :

- la création et diffusion de supports de communication, lors des ouvertures de la pêche,
- la participation à certains événements régionaux et manifestations plus locales organisés par les fédérations et associations,
- le soutien aux actions de valorisation du sport Pêche, comme le challenge régional float-tube.



Iconographie

93 100 adhérents

23,6% des pratiquants sont en séjour
Dont 30% sont des touristes extrarégionaux

1,95 jour

Durée moyenne du séjour

40 178 séjours **78 305**  nuitées

42% des séjours pêche sont en hébergements marchands



1,5 %

des nuitées touristiques totales en Centre - Val de Loire en 2021

4 094 répondants

3 793 questionnaires analysés

Enquête menée de mai 2021 à avril 2022

en ligne, chez les détaillants d'articles de pêche et sur les parcours de pêche

Poissons recherchés en priorité

81% carnassiers

Brochet, Sandre, Perche, etc.

51% poissons blancs

40% carpes



NO-KILL 62%

des pratiquants déclarent remettre à l'eau le poisson.

24,4 M€ **9,7 M€**

de dépenses des pêcheurs résidents

de dépenses des pêcheurs en séjour

34 076 011

Entretien
poissons
tranquillité
pour une saison autorisée
propreté
techniques
convivialité
qualité

Dépenses moyennes en 2021 par pêcheur

Résidents	En séjour					
44 €	38 €	↔	Adhésion	↔	6,7 M€	19,7 M€ directes
108 €	109 €	↔	Achat de matériel	↔	12,4 M€	
4 €	7 €	↔	Moniteur/Guide de pêche	↔	558 K€	
67 €	62 €	↔	Déplacement	↔	7,5 M€	
35 €	53 €	↔	Restauration	↔	4,4 M€	14,3 M€ indirectes
	82 €	↔	Hébergement	↔	1,8 M€	
	28 €	↔	Activités de loisirs	↔	607 K€	



REPRESENTER

Comité de bassin

Bruno Bordeau (45) Loiret

Commission Finances et Programmation

Bruno Bordeau (45) Loiret

Commission Planification

Bruno Bordeau (45) Loiret

Commission Milieu naturel

Bruno Bordeau (45) Loiret

Comité de gestion des poissons migrateurs

Bruno BORDEAU (45) Loiret

Commission de bassin pour la pêche professionnelle

Vincent MOUREN (44) Loire-Atlantique

Conseil économique, social et environnemental de la Région Centre -Val de Loire

Thierry Gauthier (45) Loiret

Zoom sur le Ceser

Assemblée consultative de la Région, cette instance est composée de 100 conseillères et conseillers, issus des organisations d'employeurs, des syndicats de salariés et du monde associatif et environnemental de la région. D'horizons et de profils différents, ces femmes et ces hommes bâtissent ensemble des propositions et des avis qui sont le reflet d'une position commune sur des sujets intéressants le territoire régional. Thierry Gauthier (45) a été désigné en mai 2022, pour intégrer le Ceser et éclairer, par son analyse et ses préconisations, le Conseil régional Centre-Val de Loire sur les enjeux et les conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales, et plus particulièrement sur l'eau et les milieux aquatiques.

Agence régionale de la biodiversité

Dominique Tinseau (45) Loiret

Julien Prosper (Afpcvl)

Comité régional de la biodiversité

Dominique Tinseau (45) Loiret

Serge Savineaux (FD41) Loir-et-Cher

Christian Stephan (18) Cher

Julien Prosper (Afpcvl)

Comité régional de labellisation

Jean-Marc Taupin (FD36) Indre

Sébastien Legendre (FD41) Loir-et-Cher

Julien Prosper (Afpcvl)

Fédération française des pêches sportives

Jacques Goupil (28) Eure-et-Loir



PROMOUVOIR & DÉVELOPPER

Le challenge *float-tube* *au cœur de la tempête*

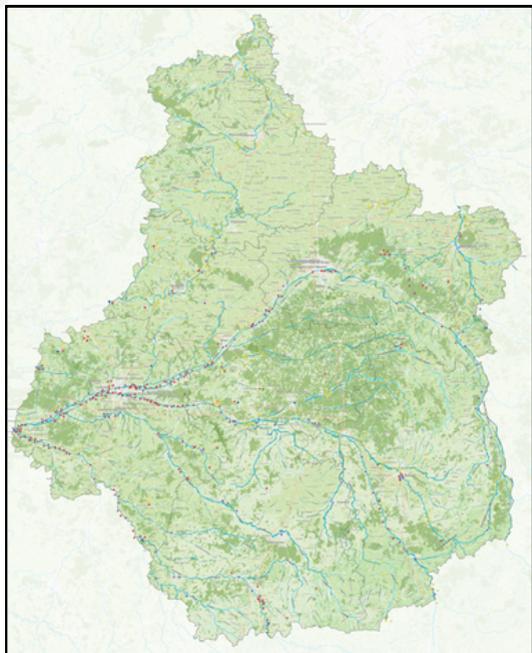
Malgré le vent, la 6e édition du Challenge régional float-tube, organisée en partenariat avec la Fédération de Pêche de Loir-et-Cher, s'est déroulée le dimanche 5 novembre. En plein cœur de la région, sur la ballastière de la Scierie, propriété de la Fondation des pêcheurs, les 30 finalistes se sont affrontés en équipe, pour ramener le trophée dans leur département. À l'inverse des dernières années, peu de poissons ont été pris sur cette manche de 5 h. On a tout de même comptabilisé 30 poissons (plus de 10 mètres cumulés) dont un brochet de 76,5 cm et une perche de 31 cm, deux poissons pris par Bernard Leveque pour l'équipe de la Fédération de pêche d'Eure et Loir. Le climat frais, venteux, mais pas pluvieux, n'a pas facilité la pratique de la pêche.

Dès le début de cette finale, la Fédération de Pêche d'Indre et Loire prend la tête du classement, pour finalement ne jamais la quitter, et terminer avec plus de 2700 points. Talonnée de près par la Fédération de pêche d'Eure et Loir, plus de 2600 points, et la Fédération de l'Indre pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique avec plus de 2500 points. Malgré une folle remontée sur la fin, cette dernière n'a pas réussi à garder son titre. Cette finale très disputée donne un podium séparé de 20 cm !

Derrière, la Fédération de pêche du Cher et la Fédération de Pêche du Loir-et-Cher termine respectivement 4e et 5e de la manche, avec 1300 & 1255 points. Là encore, seuls, 4,5 cm séparent les deux équipes. A la dernière marche cette année, on retrouve la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Loiret qui n'a pas su dompter ce parcours difficile, et termine sans la moindre prise. Jusqu'à la fin, les équipes pouvaient espérer remporter le titre 2023. D'ailleurs, avec l'application FishAndYou, utilisée par les fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique de la région Centre-Val de Loire, les pêcheurs et spectateurs ont pu suivre les prises en direct, et l'évolution du classement de cette finale jusqu'à 2 h, avant la fin. La sculpture du brochet arrive donc pour la première fois, au siège de la Fédération de Pêche d'Indre et Loire, qui a fait peau neuve, cette année. Félicitations à eux ! Bravo à tous les participants pour cette belle journée qui démontre bien que la pêche est avant tout, un loisir sportif, technique et convivial.

GEOPECHE

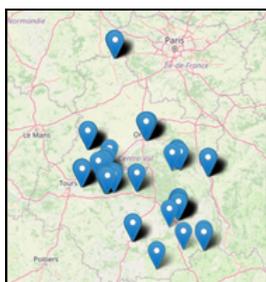
une cartographie régionale



2023 a marqué le lancement d'un travail important concernant la cartographie interactive des parcours de pêche. Le prestataire sélectionné GEOPECHE™ nous permet aujourd'hui d'obtenir une carte interactive, gratuite pour le public, accessible à tous, d'un ordinateur, d'un smartphone, d'une tablette. La cartographie régionale inclut toutes les rivières et plans d'eau sur la région, ainsi que toutes les informations nécessaires à la pratique de la pêche de loisirs. La carte GEOPECHE™ identifie avec précision les limites de catégories piscicoles, et ajoute l'intégralité de la réglementation, mise à jour par les fédérations. Elle permet également de profiter d'une représentation 3D des cours d'eau et plans d'eau. Près d'une quarantaine de départements a suivi le mouvement, en France. Toutefois, par souci numérique, pour obtenir ce travail, un contrat de 5 ans a été signé, avec l'entreprise qui commercialise cet outil. Il nous permet de valoriser les parcours et de les proposer facilement à tous les pêcheurs qui ne connaissent pas la région.

Fish-and-You

rend les rencontres plus fun



Ce projet, mené en 2023, est également sous la forme d'un abonnement annuel. Avec FishAndYou, nous organisons de façon autonome et digitale, les rencontres sur la région. Cette nouveauté est très appréciée, et nous permet de communiquer les dates de challenge, sur la France entière, facilement. L'application permet de recenser les prises, en direct, d'établir des statistiques, et d'assurer un classement, accessible de partout, en direct. Une façon ludique de promouvoir les manifestations, et d'attirer les pêcheurs dans notre région.



Toises
régionales

Ce projet en réflexion depuis quelques années, a pu voir le jour en début d'année, grâce à l'accompagnement de la région. L'ensemble des rencontres pêche sur la région, affiche désormais, une toise aux couleurs de la région Centre-Val de Loire.

Les fishing ruller ou toises, sont utilisés sur les manches street & float-tube, organisés en Centre-Val de Loire. Près de 2 000 personnes sont inscrites sur les rencontres en région Centre-Val de Loire et il nous semble important que le partenariat soit affiché, par ce biais.

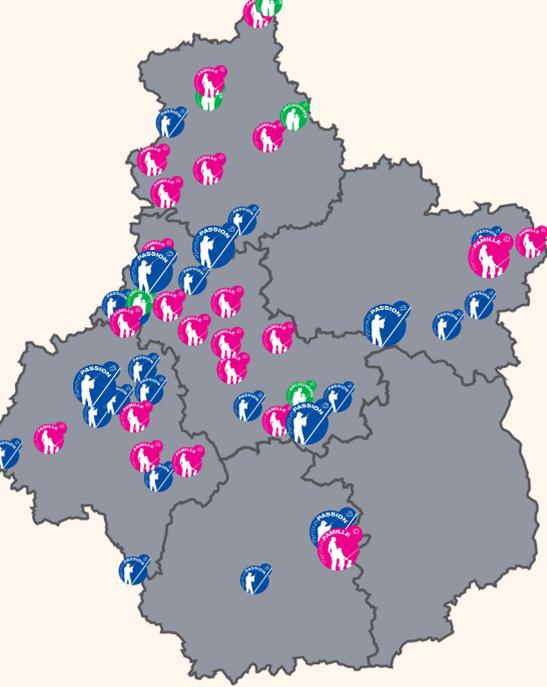
Les parcours de pêche labellisés

un enrichissement croissant, une qualité privilégiée

L'essor des parcours labellisés est réel en région Centre- Val de Loire pour le plus grand bonheur des pêcheurs, et 2023 est un bon cru. L'association régionale promeut une politique de valorisation des parcours de pêche pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité. Le comité régional de labellisation parcourt la région et vérifie les critères obligatoires, nécessaires à l'obtention des différents labels.

Il existe trois types de parcours :

- Les parcours "**découverte**" permettent aux débutants de découvrir et/ou de s'initier à la pêche dans les meilleures conditions d'accessibilité, de sécurité et de réussite des premières prises. Outil indispensable pour le réseau d'animation, ils doivent répondre aux exigences d'accueil d'un groupe (abri, sanitaires, sécurité) et font l'objet d'une réglementation particulière (pêche à une canne, respect et remise à l'eau des prises).
- Les parcours "**famille**" sont accessibles aux familles ou groupes désirant pratiquer une pêche détente "récréative" et de qualité. De dimension variable, ils offrent des conditions de pratique proches des parcours découverte (accessibilité, confort, sécurité, sanitaires) ainsi qu'une gamme d'activités pour la famille et les groupes (jeux pour enfants, autres activités de loisir), des conditions d'accueil favorable à la détente (coin pique-nique).
- Les parcours "**passion**" intéressent les pêcheurs confirmés par leur haute qualité piscicole et halieutique, par celle de leur gestion et de leur peuplement. En fonction de leur localisation, de la configuration des sites, ils offrent des conditions d'accessibilité, de stationnement, des pontons de pêche, des cales de mise à l'eau des embarcations. Il pourra s'agir de parcours spécifiques : salmonidés, carpe, parcours de nuit par exemple.



492

parcours labellisés ou en cours de labellisation en France

64

parcours labellisés en Centre- Val de Loire



545

Hébergements Pêche qualifiés en France



46

Hébergements Pêche qualifiés en Centre-Val de Loire



Le label **Station Pêche** est attribué aux communes Stations Vertes qui sont des véritables destinations touristiques de loisirs et de vacances, offrant des services et des loisirs au cœur d'une nature respectée et préservée. **4 stations pêche sont présentes en Centre-Val de Loire : Brou, Yzeure-sur-Creuse, Cepoy et Châtillon-sur-Loire.**

11 nouveaux parcours de grande qualité.



Le complexe halieutique **Les Chênes** fait partie d'un ensemble de plans d'eau qui appartiennent à l'association : la Gardonnette Chartraine. Ce site mérite amplement le label "passion" et récompense le travail d'acquisition, d'entretien, de valorisation et de développement du loisir pêche, mené par l'AAPPMA. Le panneautage est impeccable et la signalisation routière, parfaite. Le parcours est bien indiqué à partir des grands axes, bien avant la commune de Fontenay-sur-Eure. Le comité de labellisation a noté que les travaux réalisés sur l'Eure, à proximité du parcours passion, ont incité la Fédération à intégrer le cours d'eau, au projet de labellisation. Ce parcours "mouche" est intéressant, beau, et facile d'accès, même si, comme souvent, dans notre région, la reproduction naturelle de la truite, n'est pas avérée. Un effaroucheur à cormorans est installé sur le site, mais ne semble pas assurer son rôle de dispersion des individus. Une menace qui s'accroît d'année en année en Eure-et-Loir.



Ce label "découverte" vient récompenser le travail commun des bénévoles de l'AAPPMA et de la commune de Gallardon. **L'étang des oseraies** respecte tous les points requis pour bénéficier de la labellisation famille, au cœur de ville. Le site est très bien entretenu et bénéficie de nombreux jeux. Monsieur le Maire, présent sur la labellisation, a évoqué l'investissement conséquent de Gallardon sur un projet d'intégration de la nature au sein de la commune autour du parcours labellisé. Concernant la Fédération, des animations sont déjà effectuées sur le site, avec les écoles, mais une réflexion est déjà menée afin d'intégrer les collégiens qui bénéficient déjà d'interventions du chargé de développement. Un projet de sentier pédagogique est en cours de réflexion ainsi que l'amélioration de l'accessibilité PMR.

L'étang de la Motte, à Gainville, était historiquement, un site insalubre, coincé entre les dépôts d'ordures sauvages et la végétation grandissante. Fruit d'un long travail mené par les bénévoles de l'AAPPMA, ce label "découverte" vient couronner une équipe, un partenariat installé avec la commune, un travail important, et un plan d'eau, qui permet la prise facile, de poisson. Sa petite taille a orienté les acteurs à se tourner vers le label découverte. Des animations et manifestations sont déjà en place, et devraient monter en puissance, dès 2023. La commune est très impliquée et apprécie fortement le partenariat avec l'AAPPMA. Des discussions sont en cours, pour adosser un sentier pédagogique ainsi qu'un parcours de santé, sur le site.

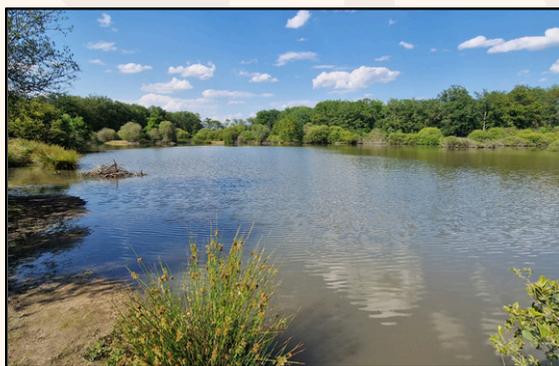




Saint-Georges-sur-Arnon (36)

Etangs de la Presle n°1 & 2

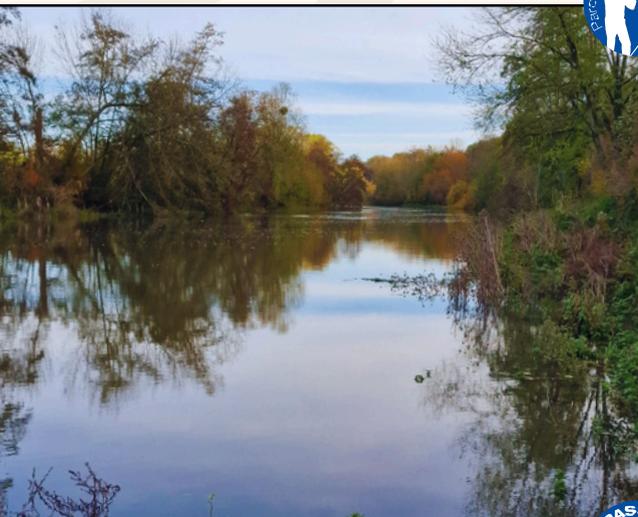
Le site de Saint-Georges-sur-Arnon dispose de deux parcours de pêche, qui méritent leurs labels. Le parcours "passion" est joli, fonctionne bien et répond à l'ensemble des critères nécessaires. La Fédération a même été un peu plus loin, puisque le site dispose de tables de pique-nique, toilette, d'un abri, ainsi que de panneaux de sensibilisation aux espaces naturels. Le parcours "famille" répond à tous les critères et les aménagements sont de bonne qualité. Des pêcheurs présents sur site lors de la visite, ont confirmé l'intérêt piscicole et validé le travail des bénévoles de l'AAPPMA et de la Fédération. La rivière qui traverse la commune a fait l'objet de lourds travaux de continuité écologique, qu'il convient d'aller observer. C'est une plus-value sur l'ensemble des deux parcours. Pour conclure sur le "passion", il est moins grand que le "famille", et se prédestine clairement à un *no-kill* black-bass. D'ailleurs, au vu de la disposition du plan d'eau, une orientation vers le float-tube est probablement à envisagé.



Châteauneuf-la-Vallière (37)
Lac du Val Joyeux



Le site dispose de tous les critères pour l'obtention du label "passion", et de loin, puisque l'obtention du label "famille" aurait également pu être une possibilité. Tout est présent. La Fédération a fait ce choix, car le site est clairement un haut lieu de la pêche en Indre-et-Loire. Ce cadre naturel bénéficie de tous les services aux pêcheurs locaux et de passage. Le parcours est vaste et comprend plusieurs méandres très agréables à arpenter, en float-tube, en bateau ou à rûder. La signalétique est importante et démontre l'investissement de tous les acteurs sur ce parcours. La labellisation vient récompenser, féliciter et encourager le développement des actions comme l'organisation d'une manche annuelle *float-tube*, ainsi que des ateliers pêche nature.



41

Brévainville (41)

Le Loir

Ce premier parcours passion en rivière, en Loir-et-Cher, valorise un secteur halieutique intéressant, de la région. La présence des deux maires co-proprétaires démontrent de l'importance de la rivière. Une zone de pêche partagée et sécurisée est accessible depuis le parking et de nombreuses animations de l'atelier pêche nature sont prévues.



Savigny-sur-Braye (41)

La Braye

Le comité de la labellisation a félicité la Fédération pour le travail mené sur ce secteur et l'implication actuelle de la commune, à vouloir accompagner le développement de la pêche de loisir sur son territoire. Les critères sont respectés, et tous les atouts sont réunis pour l'obtention du label découverte. Un hébergement est en cours de qualification à proximité immédiate du site, avec un gérant très motivé par le développement de la pêche de loisir. Les panneaux d'information complétés par deux panneaux pédagogiques bonifient ce site, à découvrir d'urgence.



Romorantin (41)

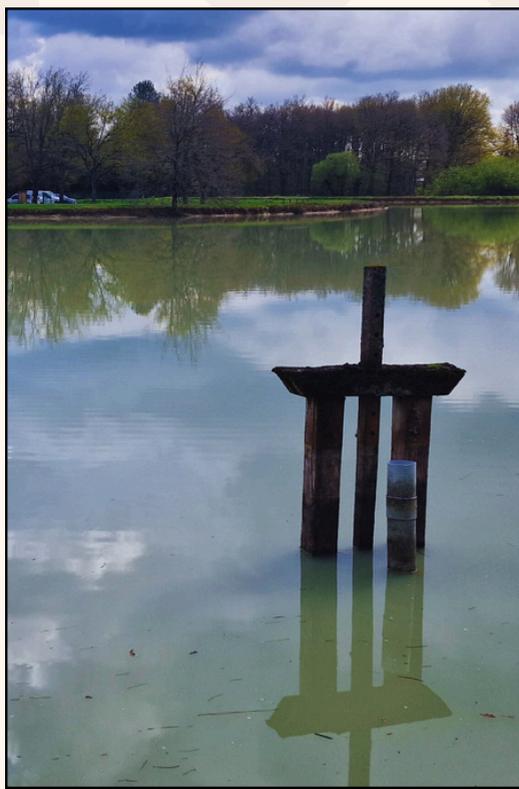
La Sauldre

Ce grand parcours dispose d'un cheminement bien entretenu, au cœur de la commune de Romorantin. Il dispose de tous les atouts d'un parcours passion, et offre un véritable havre de paix pour les habitants. A en voir les chiffres du *street fishing* organisé en septembre, ce parcours poissonneux est très prisé et pratiqué. Des projets de développement comme avec l'installation de panneaux pédagogiques, ou encore l'augmentation des animations, sont en réflexion. Une nouvelle fois, de nombreux acteurs locaux étaient présents lors de la visite du comité de labellisation. Preuve s'il en faut, de l'intérêt des collectivités pour la pêche de loisir.



Isdes (45) Carpodrome fédéral

Le carpodrome respecte les conditions d'attribution du label passion. Peu d'aménagements sont à noter. Toutefois, au-delà de la signalisation, du panneau d'information et de l'espace sécurisé, il convient de mettre en avant l'installation d'un grillage qui limite l'impact des sangliers et sécurise le parcours. Le comité régional de labellisation a fortement apprécié le cadre naturel, la tranquillité et la prise facile, de poissons. La thématique du carpodrome est bien respectée, et en ça, le comité a félicité la Fédération pour l'emplacement du site, à l'entrée de la Sologne, en concurrence directe avec les plans d'eau communaux. L'investissement peut paraître important en temps et en argent, mais force est de constater que les pêcheurs répondent présents. C'est une belle réussite. Nul doute que cette labellisation va asseoir la position des structures associatives de la pêche de loisir sur le territoire, et que d'autres projets devraient prochainement être réalisés au Sud du Loiret. D'ailleurs, l'Office de tourisme de Sully envisage également, à court terme, de devenir dépositaire de cartes de pêche.



Cepoy (45)
Etang de la Carpe



Une nouvelle fois, la Fédération du Loiret nous gratifie d'un parcours parfait, en tout point. Cepoy s'affirme comme une place forte de la pêche en région Centre-Val de Loire. Cette station pêche dispose d'atouts importants et sait le faire savoir. Lors de la visite, le comité de labellisation a apprécié la qualité des éléments installés, les abris, les tables de pique-nique ou encore le ponton sécurisé, sont magnifiques. De nombreux postes de pêche ont été créés pour répondre aux attentes des pêcheurs et améliorer la sécurité liée à l'activité de pêche de loisir.



Habilitation BE manœuvre

L'association régionale a organisée deux sessions de formation pour les salariés et bénévoles des fédérations départementales. Plus d'une vingtaine de personnes a été habilitée à participer aux campagnes d'inventaire menées sur la région.

La première session était organisée sur Tours, courant mai, avec l'Apave d'Indre-et-Loire. C'est l'habilitation BO qui était visée et qui permet d'apporter une première information sur les notions, dangers et réglementations liés à l'électricité. Une information sur le matériel, l'objectif et l'organisation des pêches d'inventaire est également apportée à l'ensemble des stagiaires. Globalement, cette session de formation vient sensibiliser les bénévoles qui accompagnent la Fédération dans ses missions.

En novembre dernier, une session, initialement programmée pour les stagiaires BPJEPS de la MFR de Chaingy, a été organisée à Orléans. Cette habilitation, donnée par Secoprev, dure deux jours, et permet de former des salariés à devenir des chefs de chantier. Ces habilitations sont réservées en priorité aux responsables techniques des fédérations. Dans une logique de personne formée, les fédérations de la région n'ont une nouvelle fois, pas hésitées a envoyé d'autres salariés, ainsi que des bénévoles. Cette volonté traduit l'engagement des structures pour la formation des participants aux pêches, afin de limiter au maximum le risque.

Journées techniques animation

Les agents de développement de la région ont été réunis début juillet, dans le Cher, pour visiter la Maison de la pêche et de la Nature, en bénéficiant d'une présentation sur l'évolution de cet outil pédagogique, unique en Centre-Val de Loire. L'après-midi était consacré à la recherche du black-bass, dans les Marais de Bourges, inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Après une nuitée dans un hébergement, qui devrait obtenir très prochainement la qualification pêche, les agents de développement et élus, présents, ont descendu le Cher, en *float-tube*, à la recherche de carnassiers.

36

participants

Deux belles journées, qui favorisent la cohésion des équipes fédérales.

Jean ANTIGNY

Vérificateur aux comptes

Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire

33



COMMUNIQUER

Être au plus proche des des pêcheurs & attirer le grand public

L'association régionale a participé comme tous les ans, à trois manifestations d'envergure, accompagnée des fédérations départementales. L'édition 2023 du Carrefour National de la Pêche et des Loisirs s'est tenue du 20 au 22 janvier. Malgré l'absence de certaines marques notables, le public a répondu en nombre, avec un près de 15K visiteurs. Les journées de vendredi et de samedi ont été très chargées, dans le village associatif. Début mai, la Fédération d'Indre-et-Loire a accueilli l'AR sur la Foire de Tours. Grand succès, sur 10 jours, la Foire de Tours est la plus grande "vitrine commerciale" de la région Centre-Val de Loire, avec plus de 350 K entrées cette année. Pour finir, direction Sully-sur-Loire, et la Fête de la Sauge. Les fédérations de la région, ainsi que Foissy, ont vu défiler plus de 10 K visiteurs. Une vraie réussite notamment sur le plan politique, puisque des échanges ont eu lieu avec François Bonneau, et le député Labaronne concernant la vague de chaleur ou encore les cormorans et la garderie.



Une chaîne YouTube qui s'anime

Deux nouvelles vidéos sont venues agrémenter la chaîne Youtube. Sur la Cheuille, à Bonny-sur-Loire, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Loiret, a restauré près de 3 km ! Entre retour de la continuité piscicole et restauration du lit de la rivière, les travaux menés, permettent dès aujourd'hui de retrouver un cours d'eau plus naturel et d'augmenter la biodiversité locale, tout en préservant le loisir pêche. Pour la seconde, elle permet d'appréhender la plantation d'une haie bocagère, avec la découverte d'un sentier pédagogique, installé par l'association régionale en partenariat avec l'AAPPMA Morée - Danzé, et la Fondation Edf.



18 vidéos



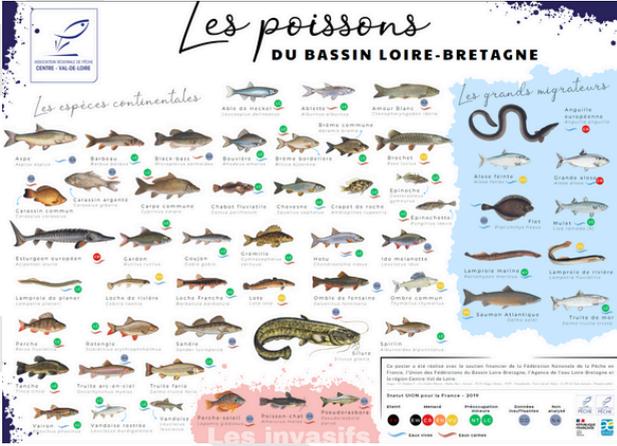
16 000 vues



Des actions multiples



1,2 K J'aime
1,4 K followers



Au fil de l'eau

La revue trimestrielle de l'association régionale permet de faire un tour d'horizon de l'actualité technique sur le bassin Loire-Bretagne. Trois nouveaux numéros sont parus en 2023. Ils abordent notamment le plan eau, le suivi des milieux, des espèces ou encore les différents accompagnements financiers pour mener à bien les actions d'intérêt général.

Actualisation et mise à disposition du poster "poissons" sur le bassin

L'AFPCVL, en partenariat avec l'UFBLB et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, a actualisé le poster "poissons" du bassin Loire-Bretagne. Cette nouvelle version qui se veut plus scientifique, intègre le classement des poissons et permet de retrouver l'ensemble des espèces piscicoles : continentales, migratrices et invasives, présentes dans les cours d'eau du bassin.



Ce poster sera imprimé à Blois, puis distribué sur l'intégralité du bassin Loire-Bretagne, directement dans les sièges des fédérations départementales, membres de l'union de bassin.

Une nouvelle réglette

En partenariat avec la région Centre-Val de Loire, l'association régionale a actualisé la réglette pédagogique créée en 2014. De nouvelles photographies ont été utilisées afin de moderniser cet outil qui fonctionne très bien lors de salons et animations scolaires ou grand public.

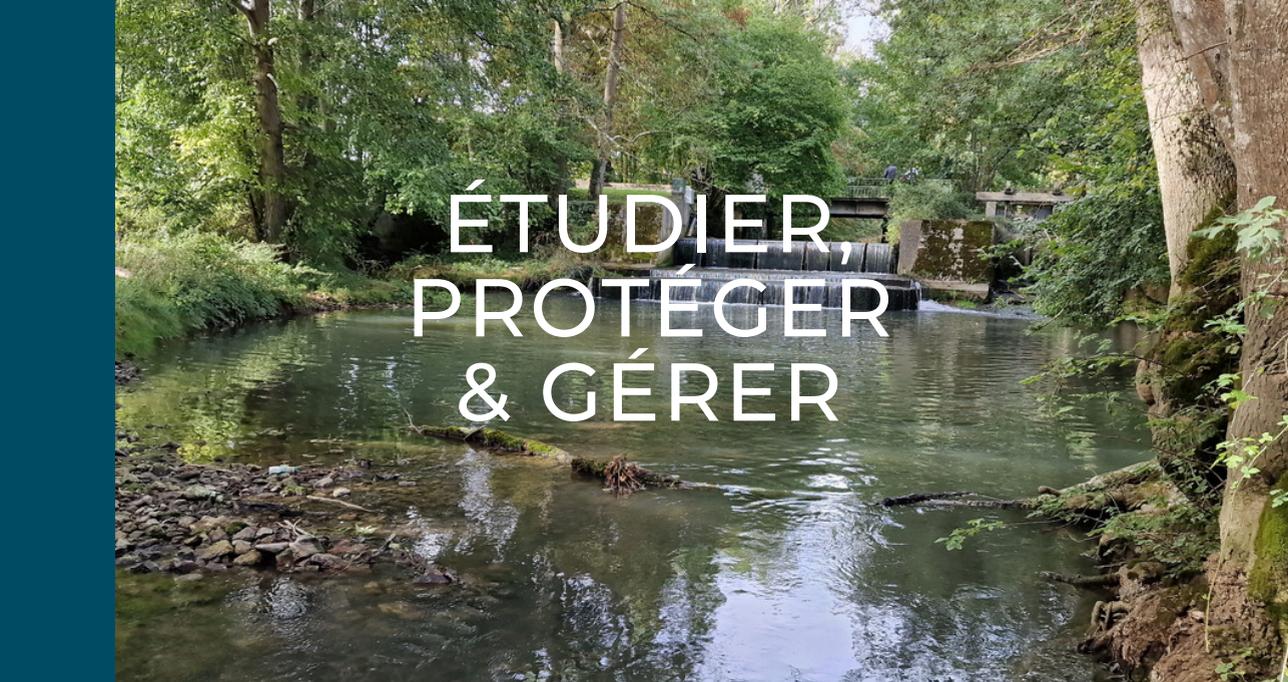
Spot TV - France 3

Un Spot TV a été diffusé sur France 3 régions Centre (45 spots), et Poitou-Charentes (49 spots) du 7 au 20 mars 2022, avec une continuité de la campagne, sur le digital. Le coût de cette action est d'environ 18 k€. En complément de cette action, des rushes ont été réalisés par Anne-Cécile MONNIER, en Indre-et-Loire, afin de débiter la commande régionale liée à la réalisation d'un teaser régional, et sept film promotionnels, d'ici 2027.



La jussie, une prolifération inquiétante liée aux changements climatiques ?
Le reportage est disponible sur la page de l'association Conséquences !





ÉTUDIER, PROTÉGER & GÉRER

100 k
sur 3 ans

Recherche des écrevisses *par ADN environnemental*

L'objectif des actions est, à long terme, la conservation et la protection des populations relictuelles de l'écrevisse à pattes blanches sur l'ensemble de la région.

Depuis la fin du XIXe siècle, les populations d'écrevisses autochtones connaissent un fort déclin en France à cause de la dégradation de leurs habitats et de la qualité de l'eau, ainsi que de l'arrivée des espèces allochtones qui sont vecteurs de pathogènes comme l'Aphanomycose ("peste de l'écrevisse") et qui entrent en compétition directe avec les écrevisses autochtones (prédation et occupation de l'habitat). Sur 600 espèces d'écrevisses recensées dans le monde, 12 sont répertoriées en France, dont 3 espèces autochtones et 9 espèces allochtones.

La région Centre-Val-de-Loire comporte une seule espèce d'écrevisse autochtone : l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) ; et 4 espèces d'écrevisses allochtones : l'écrevisse américaine (*Faxonius limosus*), l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*), l'écrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*) et l'écrevisse à pattes grêles (*Astacus leptodactylus*). La région Centre-Val-de-Loire ne fait pas exception au déclin de l'écrevisse à pattes blanches : l'espèce est classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge régionale, avec 35 sites de présence recensés en 2021 (Observatoire Régional de la Biodiversité Centre-Val-de-Loire, 2021).

Pour parvenir aux objectifs fixés par le fonds vert qui visent à la fois d'augmenter le nombre d'aires protégées/zones de protection forte et la surface des aires protégées/zones de protection forte, existantes, l'association régionale des fédérations de pêche Centre - Val de Loire a déposé un projet de suivi de l'écrevisse à pattes blanches. Pour répondre aux attentes de la stratégie nationale de la biodiversité, l'association régionale va poursuivre et accentuer le suivi réalisé sur les écrevisses sur les trois prochaines années et assurer une prospection via ADN environnemental. Dans ce cadre et pour réaliser un suivi triennal, une demande d'aide financière liée au Fonds Vert, a été adressée, en mars 2023.



Un outil pour les fédérations

6

fédérations

le WEBPDPG

Le plan départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles (PDPG) est le document de référence des structures associatives de pêche de loisir depuis les années 1990 en termes de protection des milieux aquatiques et de gestion des ressources piscicoles. Consacré par la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016, il s'inscrit désormais dans le code de l'environnement à l'article L.433-4 qui s'assure de sa compatibilité avec le SDAGE et de son approbation par le préfet. Ce document a été élaboré par chaque FDAAPPMA et ne souffre plus d'aucune contestation quant à son degré d'expertise dans la gestion de la ressource piscicole et de son nécessaire pendant, la protection des milieux aquatiques. Grâce à lui, les fédérations ont largement amélioré leurs connaissances du territoire et affiné les techniques et interventions sur le milieu.

L'objectif des PDPG est de venir en appui aux planifications de préservation et de reconquête des milieux aquatiques. Ainsi, ils s'articulent de manière cohérente avec la réglementation ainsi que les programmes réalisés par l'administration et les établissements publics. Les PDPG constituent des documents de planification et de gestion opérationnels. Ils reposent sur un diagnostic précis du milieu s'appuyant principalement sur l'état des populations piscicoles, qui représente l'un des meilleurs indicateurs de la fonctionnalité des milieux aquatiques. Ils identifient les facteurs limitants puis les actions nécessaires à l'amélioration de la qualité du milieu. Ils proposent des actions de restauration ou de conservation adaptées. Les rivières ne connaissent pas les limites administratives départementales, il est nécessaire d'harmoniser les PDPG de chaque fédération et de permettre une mise en commun de cet outil incontournable de gestion. Ainsi, le cas des contextes piscicoles interdépartementaux pourra être géré avec une meilleure efficacité, les données pourront être incrémentées en évitant les doublons et bénéficieront d'une mise à jour automatique des données en *open data*.

L'objectif de la convention de partenariat avec la région Centre-Val de Loire est donc de développer une application serveur (WEBPDPG) répondant à un besoin technique de bancarisation.

Il permet :

- l'affichage, le traitement et l'analyse des différents type de données permettant de consulter, traiter et analyser différents types de données,
- la valorisation du travail et de l'expertise des FDAAPPMA auprès des partenaires,
- l'actualisation des données en continu grâce à une mise à jour mensuelle des données,
- la bancarisation des données de pêches électriques ou thermiques.



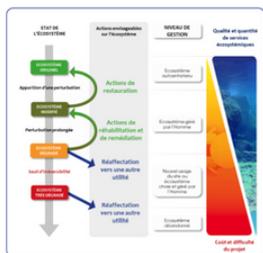
Cet outil ne peut pas fonctionner sans l'expertise des FDAAPPMA à tous les niveaux. Il va d'ailleurs permettre un croisement des regards entre les fédérations voisines. Les 6 FDAAPPMA de la région ont choisi de se lancer dans cette démarche au regard du grand nombre de services rendus par le WEBPDPG.

En outre, 2023, a permis de créer les ossatures départementales des WEBPDPG, en Centre-Val de Loire. Certaines fédérations ont d'ores-et-déjà pu structurer les données. Cet apport permet d'alimenter les bases de données régionales telles que le Géoportail de l'association régionale des fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique Centre-Val de Loire. Ces données pourront également à l'avenir, alimenter d'autres bases de données.

Dans le détail, le WEBPDPG, forme "numérique" du PDPG, est un système qui permet :

- d'apporter des informations et de **l'expertise territorialisée** complémentaire pour l'élaboration de documents de planification, programme de mesures / bassin, plan d'action opérationnel territorialisé, état des lieux et diagnostics de SAGE / contrats territoriaux,
- de se faire un **avis technique factuel** sur des états des lieux proposés par d'autres entités à d'autres échelles SDAGE SRADDET, Stratégie Régionale de Biodiversité,
- de disposer facilement d'une "vue d'ensemble" pour analyser rapidement l'incidence possible d'une IOTA ou d'un texte règlementaire (dossiers à l'instruction environnementale, dossiers d'enquête publique)
- de suivre dans le temps **l'évolution**
 - de l'état qualitatif des eaux,
 - des peuplements piscicoles,
 - des régimes thermiques des eaux (module thermie),
 - des pressions agissant sur les peuplements de poissons.

Un soin particulier a été apporté dans le choix de l'hébergement des données, constituant un axe stratégique (données eau, faune, flore, installations...). Ces données sont donc stockées sur des serveurs sécurisés suisses gérés par une société française spécialisée dans la gestion cartographique externalisée.



Un outil d'aide à la décision pour la planification de la ressource des milieux aquatiques

Applications

- PDPG
Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles.
- Pêches d'inventaire
Module création des stations de pêche d'inventaire et de leurs opérations.

Concernant les Géoportails, ces choix seront également réalisés à la strate des associations régionales. Un compromis devrait permettre l'obtention d'une uniformisation et ainsi, faciliter les ponts, et les cartes interrégionales de présentation des phénomènes. Le contrat signé sur 5 ans par l'association régionale, doit permettre de bancariser les données principales des pôles techniques, et d'analyser, traiter et ressortir la donnée. Le contrat signé avec Nanogis s'élève à 185 000 euros, découpé sur 5 ans :

- 50 K€ - 2023
- 50 K€ - 2024
- 28 K€ - 2025
- 28 K€ - 2026
- 28 K€ - 2027

Le Géoportail régional sera orienté vers les indicateurs liés à la thermie, avec probablement une perte de précision, mais la possibilité d'obtenir des histogrammes communicatifs. La présentation est également jointe.



Les assises régionales, *l'eau au cœur de la région*

La Région Centre-Val de Loire a organisé des Assises Régionales de l'Eau le 7 novembre 2023 au Palais des Congrès de Tours. Elles ont rassemblé plus de 600 participants parmi lesquels des élus, des agriculteurs, des scientifiques, des associations dont l'association régionale, représentée par Thierry GAUTHIER, qui avait également sa casquette de conseiller Ceser, ainsi que des fédérations départementales comme celle d'Eure-et-Loir, des entreprises, des agents des services de l'État et des collectivités, des techniciens de rivière et des citoyens. L'objectif était de partager le constat scientifique et d'initier les échanges entre les différentes parties prenantes.

Ces Assises ont fait suite à la production d'une communication du Président à la séance plénière du 13 avril et à plusieurs dizaines de rencontres des différentes parties prenantes par le Président du conseil régional et les Vice-Présidents à la Biodiversité, à l'Agriculture et à la Recherche.

Les Assises Régionales de l'Eau ont été ouvertes par le Président du conseil régional François Bonneau qui a rappelé les principaux enjeux liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques au regard de l'effondrement de la biodiversité et du réchauffement climatique. Le Président du Conseil économique social et environnemental (CESER) Eric Chevée a ensuite évoqué le rapport "Préserver l'eau, une ressource épuisable" paru en octobre. La Préfète de la Région Centre-Val de Loire Sophie Brocas a enfin mentionné la mobilisation des services de l'État et des Agences de l'Eau et le rôle des collectivités dans le grand cycle de l'eau, l'eau potable et l'assainissement. Finalement, et comme prévu, la région doit demander la compétence "eau", très prochainement. Elle entend être au rendez-vous pour une démocratie de l'eau, en articulation avec les instances de concertation existantes, afin que la technicisation du dialogue ne l'emporte sur la nécessité de débattre collectivement des choix politiques sur les questions de partage, de sobriété et d'adaptation.

L'association régionale a profité de ces assises pour transmettre un message lié à l'ensemble des problématiques que nous rencontrons dans la région : gestion quantitative, pollutions diffuses, continuité écologique, zones humides, et plus précisément, la jussie ou les cormorans.

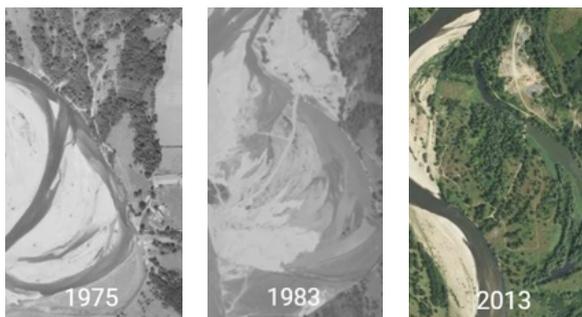
Il est important d'améliorer la représentativité de tous les usagers, au sein de toutes les instances, et que malheureusement, elle ne soit pas tronquée par l'étiquette des collectivités. Il est important que la région veille et travaille pour d'obtenir une vraie représentativité de tous. Le grand public semble éloigné des problématiques liées à l'eau comme à la biodiversité. Il faut trouver des leviers d'intérêts communs afin de rapprocher l'Homme de la Nature, et selon nous, les activités de pleine nature semblent adaptées pour développer une connaissance du vivant qui nous entoure. Un nouveau triptyque pourrait être utilisé : **intéresser, connaître et protéger**. Plus globalement, la région doit monter en compétence sur la thématique eau et se saisir de l'opportunité des assises pour impulser une vraie démarche complémentaire à l'agence de l'eau, et regrouper tous les acteurs et usagers. Aider à faire faire respecter les lois et autres réglementations déjà en vigueur dans le domaine de l'eau et de l'environnement est une nécessité, avant de réfléchir à en écrire une nouvelle !

Journées techniques dans le département de l'Allier

Les annexes hydrauliques jouent un rôle clé dans le fonctionnement des écosystèmes aquatiques. De par la diversité des milieux qu'elles offrent, elles remplissent de multiples fonctions : régulation des écoulements fluviaux, épuration des eaux, zone d'alimentation, de reproduction et de refuge pour de nombreuses espèces.

La boire de la Vermillière correspond à un ancien méandre de l'Allier, à l'amont de Moulins, qui s'est recoupé dans les années 70. D'une superficie de 4,5 ha, la boire est scindée en deux parties, séparées par une digue supportant un chemin et dont la connexion hydraulique était assurée par 3 buses. Même si une connexion subsistait lors des crues importantes, l'annexe hydraulique était déconnectée de l'Allier, la majeure partie de l'année en raison de son chenal aval, comblé par les sédiments. De plus, pour les poissons, la mauvaise connexion établie par les buses entre les deux parties de la boire limitait fortement l'accès au secteur amont disposant pourtant d'habitats propices à la reproduction du brochet.

Les travaux de restauration de la boire de la Vermillière ont été inscrits dans le cadre des mesures compensatoires environnementales du projet autoroutier A79. ALIAE, le concessionnaire de l'autoroute, a confié la réalisation de cette opération à la FDPMA03, avec pour objectifs : de restaurer la connexion entre la boire et l'Allier, d'améliorer la connexion entre les deux parties de la boire, et d'augmenter la surface de zone humide favorable aux espèces.



Evolution de la boire de Vermillière, au fil du temps !



Les travaux de restauration de cette annexe hydraulique de l'Allier, se sont déroulés de septembre à octobre 2022.

La première étape fut d'abattre des arbres et de broyer la végétation sur l'intégralité de l'emprise du chantier. Le terrassement a ensuite été engagé avec principalement, le retalutage de la berge de la partie aval de la boire, afin de la rendre plus submersible, augmentant ainsi, la surface favorable à la reproduction du brochet d'environ 1 000 m². Le sable déblayé a été redéposé, de façon à créer une dune propice à la ponte des cistudes d'Europe, espèce protégée présente sur le site. De plus, des souches constituant un refuge pour les poissons contre les prédateurs, et des troncs d'arbres servant de solarium aux tortues ont été disposés le long de la nouvelle berge. Le terrassement s'est poursuivi par le recreusement du chenal sur un linéaire d'environ 300 m pour restaurer la connexion hydraulique entre la boire et l'Allier. Pour finir, les buses qui reliaient les deux parties de la boire ont été remplacées par un cadre en béton qui assurera une meilleure circulation de l'eau et des poissons.

Les travaux se sont achevés par la plantation d'hélophytes sur la berge retalutée pour accélérer le retour d'une végétation propice à la fraie des poissons.

Des suivis sont réalisés afin d'évaluer l'efficacité des travaux, de surveiller l'évolution de la boire et, si nécessaire, d'engager des actions d'entretien.

28
participants

Restauration de la continuité écologique

du Barbenan à Arfeuilles



Sur le Barbenan, rivière de l'Est du département de l'Allier, trois anciens seuils de dérivation, sans usage, ont été effacés. Les propriétaires n'avaient pas la volonté d'équiper leur ouvrage. Les seuils constituaient des points bloquants pour la migration piscicole et sédimentaire. Pour la Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, l'objectif était limpide, améliorer l'état des populations de truite sauvage.

8 KM DE COURS D'EAU ONT ÉTÉ ROUVERTS 6000 M2 DE FRAYÈRES RENDUES ACCESSIBLES

Les ouvrages induisaient également une dégradation de la qualité de l'eau, des habitats et un colmatage du substrat. Les travaux ont par ailleurs contribué à une amélioration de la qualité paysagère et à la réduction du risque d'inondation, en amont des anciens ouvrages.

Le cloisonnement des cours d'eau par les ouvrages transversaux, barrages et seuils, constitue aujourd'hui, l'une des principales perturbations impactant les milieux aquatiques. En effet, la grande majorité des espèces aquatiques n'accomplissent pas l'ensemble de leur cycle de vie au même endroit. Elles doivent donc se déplacer à la recherche des conditions optimales pour leur reproduction, leur croissance et leur développement. Des migrations journalières et saisonnières allant de quelques mètres à plusieurs dizaines de kilomètres s'effectuent ainsi en permanence, tant à la montaison qu'à la dévalaison. Le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques exige donc la libre circulation des espèces au sein des cours d'eau. Consciente de ces enjeux et en concordance avec ses missions de préservation des milieux aquatiques, la Fédération de l'Allier s'investit depuis plusieurs années dans la réalisation de travaux de restauration de la continuité écologique des cours d'eau. Ainsi, en 2017, pas moins de trois ouvrages localisés sur le Barbenan en montagne bourbonnaise, ont été effacés.



Afin de poursuivre l'effort engagé sur cette rivière, hébergeant une belle population de truite fario, mais également des espèces patrimoniales comme la moule perlière, la Fédération a supprimé cette année, deux nouveaux obstacles sur le parcours d'Arfeuilles.

LIENS UTILES

https://www.federation-peche-allier.fr/wpcontent/uploads/2017/12/Plaquette_actions_RCE_2017_vl.pdf
www.youtube.com/watch?v=bqAoS5f7p2A&feature=emb_title



Le cormoran une position partagée

Une évolution de fin d'année pour lutter contre le cormoran

La Fnpf a lancé cette année, une étude scientifique dans 4 départements pilotes, pour entériner l'impact dramatique du cormoran sur les espèces piscicoles. Les objectifs de cette étude sont simples, démontrer l'impact et obtenir la possibilité de réguler cette espèce protégée. Prérequis du ministère pour modifier l'arrêté triennal 2022-2025. Fort d'un protocole robuste, la Fnpf, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité ainsi que l'OFB ont désigné comme terrains d'expérimentation, les départements suivants : l'Aude, la Haute-Loire, le Lot-et-Garonne et les Vosges. Malgré les partenaires scientifiques, l'expérimentation dans les Vosges a fait l'objet d'une demande d'annulation de l'arrêté d'expérimentation, déposée par l'association Oiseaux 88. Toutefois, la justice a donné raison au Préfet, et finalement à la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique des Vosges. "Ils pourront poursuivre la réalisation du protocole national d'étude scientifique de l'impact du grand cormoran sur les populations piscicoles." s'est exprimé Claude ROUSTAN, président de la Fnpf. Cette récente décision permet d'espérer une réelle prise en compte des poissons, et de l'activité de pêche de loisir. L'association régionale suit de près l'évolution de ce dossier.

C'est vital pour nos associations ! Aujourd'hui, nous subissons de plein fouet la concurrence du grand cormoran, et cette protection impact directement notre activité de pêche de loisir.

Thierry COUVRAY
Secrétaire adjoint

Le tir de régulation n'est pas une solution, mais il limite l'impact et effarouche nettement le grand cormoran de certains secteurs.



Le rapport EAU du Ceser

Après la répétition des années d'assecs de cours d'eau en région Centre-Val de Loire, le conseil économique, social et environnemental de la région a produit un rapport d'alerte intitulé "Préserver l'eau, une ressource épuisable".

La publication de chiffres inquiétants comme par exemple, la baisse jusqu'à 40 % de débit des cours d'eau d'ici 2070, la baisse de 30 % de la recharge des nappes souterraines, ou encore que l'eau potable est prélevée à 97 % dans les nappes, se retrouve dans le document, et replace la question de l'eau et des usages, au cœur du débat. Des prélèvements ont augmenté de 4 % entre 2012 et 2020 en général, et de 10 % dans les nappes souterraines, que ce soit pour l'agriculture comme pour l'eau potable.

Le Ceser alerte également sur la perte de biodiversité, et appelle à la sobriété. C'est le message qui a été porté par notre représentant dans la rédaction de ce rapport. Le message va même plus loin, puisque le Ceser invite la région à se positionner sur une vraie stratégie régionale sur l'eau, des arrêtés sécheresses uniformisées, ainsi qu'une valorisation des solutions économes en eau, fondées sur la nature. Pour finir, le Ceser met également en avant que la réutilisation des eaux usées traitées n'est pas toujours bénéfique contrairement aux apparences.

Le rapport est disponible sur :
https://ceser.centre-valde Loire.fr/wp-content/uploads/2023/10/Octobre-2023-Rapport-CESER_EAU-1.pdf



Association régionale des Fédérations de Pêche et de protection du milieu aquatique Centre-Val de Loire

www.afpcvl.federationpeche.fr

11 rue Robert Nau, 41000 BLOIS

Tél. : 06 30 60 84 84

afpcvl@orange.fr

www.facebook.com/afpcvl/

www.youtube.com/@associationdesfederationsc9423



©Anne-cécile Monnier, Victor Nowakowski

La pêche révèle votre nature !

Rejoignez notre réseau associatif, adhérez sur www.cartedepeche.fr